



Présents : Éric Gagnon, maire; Cédric Léonard, maire-adjoint;
Conseillers : Steeve Savoie, Denis Couturier, Huguette Fournier, Guillaume Deschênes-Thériault et Jean-Baptiste Thériault.
Personnel administratif : Carole Tremblay, directrice générale – greffière
Soutien technique : Olivier Rondot

Public : 1 citoyen présent
La réunion était diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

1. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et fait la lecture de l'ordre du jour.

2. Vérification du Quorum

Confirmation du quorum par la greffière, Carole Tremblay.

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Le conseiller Jean-Baptiste Thériault déclare un conflit d'intérêt au point #5.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé par la conseillère Huguette Fournier que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adopté.

5. Motions et résolutions :

Le conseiller Jean-Baptiste Thériault se retire.

Proposition 2022-24 : Choix de l'entrepreneur pour le déneigement de stationnement 2022-2023

ATTENDU QU'UN appel d'offre public a été affiché conjointement avec la Pharmacie Familiprix de Kedgwick pour le déneigement du stationnement comprenant la clinique dentaire, la pharmacie et la bibliothèque publique;

ATTENDU QUE la date limite pour déposer les soumissions était le vendredi 25 novembre, 11h, heure d'ouverture des soumissions;

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission provenant de R. Ouellet & Fils Excavation Ltée au montant de 6000\$ plus TVH et que le taux horaire pour le déménagement de la neige en trop dans le stationnement est au montant de 189 \$ / heure comprenant un loader et un camion à benne.

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Steeve Savoie qu'il soit résolu que les services de déneigement du stationnement comprenant la clinique dentaire, la pharmacie Familiprix et la bibliothèque publique soit octroyé à R. Ouellet & Fils Excavation Ltée et que les frais du service de déneigement tel que présenté dans la soumission seront partagés à 50% entre la pharmacie Familiprix et la Communauté rurale de Kedgwick.

Question : Le conseiller Savoie demande de clarifier le déménagement de la neige en trop au coût de 189\$/hre. Madame la directrice mentionne que c'est pour déménager de la neige si l'accumulation de celle-ci devient trop importante durant la saison et diminue considérablement l'espace de stationnement pour les utilisateurs de la bibliothèque.

Le conseiller Jean-Baptiste Thériault revient dans la salle.

6. Levée de la réunion

Il est proposé par Steeve Savoie que la réunion soit levée à 19h06.


Eric Gagnon, maire


Carole Tremblay, greffière